

# PROGRAMME DE BOURSES VERTES CRIQ-FRQNT

---

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le programme de bourses d'études du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) en collaboration avec le Fonds de recherche du Québec Nature et technologies (FRQNT) a pour objectif de stimuler l'intérêt des étudiants et d'aider financièrement les meilleurs candidats à entreprendre ou à poursuivre un programme de maîtrise ou de doctorat en réalisant un projet de recherche relié au domaine de l'environnement, du développement durable ou des changements climatiques dans un milieu de recherche industrielle.

## PROJETS ADMISSIBLES

Tous les projets en lien avec l'environnement, le développement durable et les changements climatiques dans les domaines de recherche et de normalisation suivants :

- Technologies vertes;
- Énergie renouvelable;
- Écoefficience;
- Environnement.

## CANDIDATS ADMISSIBLES

Le Programme de Bourses vertes CRIQ-FRQNT s'adresse aux étudiants qui désirent entreprendre ou poursuivre des études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle universitaire en réalisant au CRIQ un projet de recherche relié aux domaines de recherche identifiés à la section précédente.

## BOURSES OFFERTES

L'octroi des bourses d'études se fera à raison de deux bourses de maîtrise et d'une bourse de doctorat par concours pour un total de :

- huit bourses de maîtrise;
- quatre bourses de doctorat.

## DURÉE ET MONTANT DE LA BOURSE

Les candidats retenus pour une bourse de maîtrise peuvent recevoir un montant maximal de 30 000 \$, soit six sessions ou 24 mois. Chaque versement d'au plus 5 000 \$ couvre une période de quatre mois ou une session.

Les candidats retenus pour une bourse de doctorat peuvent recevoir un montant maximal de 60 000 \$, soit neuf sessions ou 36 mois. Chaque versement d'au plus 6 666 \$ couvre une période de quatre mois ou une session.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être disponible pour réaliser leurs travaux de recherche à partir des laboratoires du CRIQ Québec, et ce, pour au moins 50 % de leur temps;
- Être inscrit à temps plein dans une université québécoise reconnue;
- Avoir obtenu, au cours des années précédentes, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,55 ou l'équivalent;
- Être domicilié au Québec depuis au moins 12 mois;
- Être recommandé par deux professeurs d'une université, dont obligatoirement le directeur de maîtrise ou de doctorat.
- Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (L.R.C. 2001, ch.27) depuis au moins 1 an;
- Être résident du Québec au sens de l'article 5 de la *Loi sur l'assurance maladie* et du *Règlement sur l'admissibilité et l'inscription des personnes auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec* (L.R.Q. c. A-29 et RLRQ, chapitre A-29, r. 1);

- Posséder des connaissances suffisantes pour pouvoir s'exprimer aisément en français, à l'oral comme à l'écrit.

**RESTRICTIONS**

- Un candidat qui ne remplit pas les conditions d'admissibilité ne peut pas être retenu;
- Un candidat ne peut demander une bourse pour effectuer des études préparatoires;
- Le titulaire d'un doctorat n'est pas admissible à une bourse pour effectuer des études de niveau maîtrise;
- Un candidat qui a bénéficié du soutien financier d'un organisme subventionnaire reconnu (par exemple : CRSNG, IRSC, CRSH, les Fonds de recherche du Québec, etc.) sur une période totalisant cinq années (15 sessions) ne peut soumettre une demande au présent programme pour entreprendre ou poursuivre un programme de maîtrise ou de doctorat.

**Dates limites de dépôt d'une demande****Concours n° 4 :**

- Au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier pour un projet débutant à la session d'été 2019;
- Au plus tard le 1<sup>er</sup> mai pour un projet débutant à la session d'automne 2019;
- Au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre pour un projet débutant à la session d'hiver 2020.

**Présentation d'une demande**

Le candidat qui souhaite déposer une demande de bourse doit remplir le formulaire disponible sur le site du CRIQ et le transmettre via le lien électronique prévu, accompagné des Pièces requises, et ce, avant la date limite de chaque concours. Le dossier complet doit être rédigé en français. Le candidat est responsable de sa demande qui doit inclure toutes les pièces requises pour que le dossier de candidature soit jugé recevable. Les pièces illisibles ou de faibles résolutions sont rejetées. En transmettant sa demande, le candidat reconnaît et accepte que le CRIQ et le FRQNT puissent se transmettre tous les documents et informations qui le concernent et qui sont nécessaires ou utiles à l'examen de son dossier.

**Pièces requises**

Le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae, incluant les coordonnées détaillées et une adresse courriel;
- Une preuve d'admission à temps plein à un programme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle;
- Une copie des relevés de notes officiels (la version électronique non officielle n'est pas acceptée) pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.). Dans le cas où des équivalences ont été accordées pour des cours suivis dans d'autres établissements ou dans des programmes antérieurs, les relevés de notes de ces derniers doivent être joints au dossier, incluant les relevés de collège. Dans le cas des relevés de notes obtenus en dehors du continent nord-américain, le candidat doit joindre une lettre expliquant le système de notation en vigueur dans l'établissement concerné;
- Pour les résidents permanents, une copie du droit d'établissement au Canada ou de la carte de résident permanent;
- Pour les citoyens canadiens nés à l'extérieur du Canada, une copie d'une preuve de citoyenneté canadienne;
- Une photocopie d'une carte d'assurance maladie du Québec valide ou de tout document officiel de la Régie de l'assurance maladie permettant d'établir le statut de résident du Québec au sens de la Loi sur l'assurance maladie du Québec;

→ Deux lettres de recommandation, dont une du directeur de maîtrise ou de doctorat.

Il n'y a pas de mise à jour possible du dossier après la date limite de présentation des demandes. Le CRIQ et le FRQNT se réservent le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents et de toutes les informations fournies dans la demande auprès des organismes concernés.

Tout document soumis dans une autre langue que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme à l'original.

Le candidat est avisé par courriel au plus tard 2 mois après la réception de la demande complète. Le candidat qui n'a pas reçu cet avis doit s'adresser au responsable du programme (nom et coordonnées à confirmer au moment de la mise en ligne du formulaire).

**IMPORTANT** : un dossier de candidature incomplet n'est pas recevable.

### Procédure d'évaluation des demandes

Les demandes sont évaluées selon les priorités de recherche du CRIQ selon les critères et la pondération qui suivent :

Critères	Maîtrise	Doctorat
<b>L'excellence du dossier universitaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La moyenne cumulative obtenue;</li> <li>La progression des études;</li> <li>La durée des études;</li> <li>Les prix et distinctions.</li> </ul>	<b>4 points</b>	<b>2 points</b>
<b>L'aptitude à la recherche et l'expérience pertinente en recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La justification de la demande et les intérêts en recherche;</li> <li>L'expérience et les réalisations du candidat.</li> </ul>	<b>2 points</b>	<b>4 points</b>
<b>La qualité et l'intérêt scientifique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La clarté des objectifs scientifiques;</li> <li>La pertinence de la méthodologie par rapport aux objectifs poursuivis;</li> <li>L'originalité du projet;</li> <li>La contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine concerné.</li> </ul>	<b>12 points</b>	<b>12 points</b>
<b>L'implication sociale, le leadership, et les habiletés de communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'aptitude au leadership;</li> <li>L'organisation de conférences et de réunions;</li> <li>L'élection à des postes;</li> <li>Le bénévolat;</li> <li>Le mentorat;</li> </ul>	<b>2 points</b>	<b>2 points</b>

Critères	Maitrise	Doctorat
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expérience;</li> <li>• La gestion de projet;</li> <li>• La capacité ou le potentiel à communiquer des concepts scientifiques de manière claire et logique;</li> <li>• La présentation générale du dossier.</li> </ul>		
<b>TOTAL</b>	<b>20 points</b>	<b>20 points</b>

Les demandes seront également étudiées afin d'évaluer leur conformité aux Règles générales communes des FRQ et à la Politique sur la Conduite responsable en recherche du FRQNT.

**Les résultats sont annoncés par courrier électronique. Les résultats sont sans appel; il n'existe pas de procédure de révision. Le candidat doit accepter ou refuser la bourse, par écrit auprès du CRIQ, et ce, dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de l'avis d'octroi. À défaut de recevoir cette acceptation dans le délai prévu, la bourse proposée sera considérée comme ayant été refusée.**

#### Obligations du boursier

Le boursier doit :

- Fournir les rapports d'étapes requis et remettre au CRIQ une copie de son mémoire ou de sa thèse;
- Fournir un article de vulgarisation;
- Permettre au CRIQ et au FRQNT d'afficher une photo de lui sur son site Internet accompagné d'une description sommaire de son projet et autorise le CRIQ et le FRQNT à les utiliser lors de la promotion du Programme de Bourses vertes CRIQ-FRQNT. Le boursier doit également permettre à ce que le CRIQ-FRQNT puisse traduire le résumé avant publication par un traducteur certifié;
- Respecter les politiques en vigueur au CRIQ, notamment en matière de propriété intellectuelle et de confidentialité.

#### Considération générale

Le FRQNT et le CRIQ se réservent le droit de modifier, sans préavis, la valeur des bourses et les règles du Programme de Bourses Vertes CRIQ-FRQNT.

Note. - Ce document est conforme, en tout ou en partie, à l'orthographe modernisée [www.renouvo.org]